

porté de joie au sujet du résultat des élections. Je ne pouvais trop l'en blâmer. On m'a passablement taquiné sur les résultats obtenus par la C.C.F. Le député de Coast-Capilano a alors prononcé une parole fort significative à mes yeux: "Après de telles élections, je ne vois pas comment un député, —un député de l'opposition, j'entends,—peut dire quoi que ce soit au sujet du discours du trône". Je ne puis admettre ce point de vue. Il est vrai que les députés libéraux peuvent être fort satisfaits d'eux-mêmes, mais je ne crois pas qu'ils doivent devenir suffisants. L'opposition a encore un devoir à remplir: celui de critiquer, de scruter et d'examiner les lois présentées à la Chambre.

Au risque de paraître ridicule, je tiens à mettre le Gouvernement en garde au tout début de la session. Je crois que la forte majorité qu'il possède offre certains dangers qui taxeront sa sagesse au cours des quatre prochaines années: tentation d'imposer des lois à la Chambre; tentation de se dérober aux promesses électorales; tentation de prodiguer l'argent et d'étendre trop les services, danger bien naturel en ces temps de revenus abondants.

Je le répète, je ne reproche pas aux membres du Gouvernement leurs sentiments de satisfaction, mais j'ai été un peu surpris à la lecture du discours du trône. J'ai cru y voir un brin de suffisance. J'y relève les phrases suivantes:

Au pays, la prospérité continue de régner... les placements et l'embauchage se sont maintenus à des niveaux élevés.

Dans toutes les parties du pays, on s'est profondément réjoui...

A quelques exceptions près, les rapports entre patrons et employés ont été satisfaisants.

J'ai du parti pris, je le sais. Il me semble néanmoins qu'il y ait trop de fadaïses, dans le discours du trône, et pas assez de propositions concrètes, capables de satisfaire aux besoins du pays. En d'autres termes, le discours tient du panégyrique; il ne comporte pas de programme véritable.

Je songe tout particulièrement à la question du logement, sur laquelle le ministre a fait une déclaration cet après-midi. J'ai prêté une oreille attentive à cet exposé, parce que depuis 1945 le problème de l'habitation est l'un des plus pressants que nous ayons à envisager. Le ministre a dans son exposé reconnu l'acuité du problème. J'ai été surpris de lire, il y a quelque temps, un article de journal au sujet du mémoire que la Société centrale d'hypothèques et de logement a présenté à la Commission royale d'enquête sur les arts et les sciences. Le mémoire, selon le journal, énonce ce qui suit:

Les besoins de la population canadienne, en matière d'habitation, n'ont jamais été aussi pressants.

[M. Thatcher.]

A mon avis, monsieur l'Orateur, cette déclaration est importante du fait qu'elle émane de hauts fonctionnaires d'un organisme de l'État. Le problème du logement est loin d'être nouveau. Dès 1945, une commission consultative du Gouvernement, celle qui a présenté, sauf erreur, le rapport dit Curtis, déclarait que le pays avait besoin d'environ 750,000 nouvelles maisons. Si mes souvenirs sont exacts, on ajoutait que pour répondre à la demande courante, il fallait une tranche additionnelle de 60,000 maisons.

Qu'a-t-on fait depuis la fin de la guerre? Durant la campagne électorale, dans leurs discours et dans leurs annonces, les libéraux faisaient grand état de l'érection de près de 275,000 maisons depuis la fin des hostilités. C'est beaucoup. Durant la même période cependant, plusieurs milliers de maisons sont devenues inhabitables. Les anciens combattants sont rentrés au pays, plusieurs accompagnés de leur épouse. Au moins 300,000 immigrants sont entrés au pays. Plusieurs jeunes Canadiens se sont mariés. Le ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements (M. Winters) a formulé aujourd'hui l'espoir de voir construire cette année 100,000 maisons. Ce nombre est inférieur à celui des personnes qui se sont mariées au Canada l'an dernier.

Je soutiens donc, monsieur l'Orateur, que loin d'avancer vers la solution du problème du logement, nous reculons. Je crois ne rien exagérer en disant que la situation est plus grave aujourd'hui qu'en 1945 et le ministre n'a à nous offrir, pour toute solution, que le programme qu'il a exposé aujourd'hui. Nous n'aimons guère à le reconnaître, mais dans la plupart de nos grandes villes il y a de plus en plus de taudis, de surpeuplement, d'évictions et de vies gâchées. Nous pouvons le constater ici même à Ottawa. Je ne vois aucune raison, dans un pays comme le nôtre où abondent le bois, les briques et le mortier, de laisser des centaines de milliers de gens sans foyer. Qu'a promis le gouvernement à ce sujet?

En 1945, les libéraux affirmaient que tout ancien combattant avait droit à une bonne maison. Je les ai même entendu dire que les Canadiens pourraient se procurer une maison à raison de \$29.58 par mois, en vertu de la loi nationale sur l'habitation. Le premier ministre (M. St-Laurent) a déclaré à la radio, le 19 mars dernier:

"Nous ne serons contents que lorsque chaque famille aura un logement convenable."

Et voici que le ministre de la Reconstruction (M. Winters) présente le programme dont il vient de nous faire part!

Le discours du trône se contente de faire allusion au problème de l'habitation. Il signale qu'on élargira la portée de la loi natio-